



Commune d'Ependes (VD)
Conseil général

Convocation

Les citoyennes et citoyens d'Ependes sont convoqués en assemblée du Conseil général du :

Jeudi 26 juin 2025 à 20h00 à la salle communale

avec les points suivants à **l'ordre du jour** :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 07.05.2025
3. Nomination de deux scrutateurs
4. Assermentation des nouveaux membres
5. Préavis municipal n°2025/02 : rapport des comptes et gestion pour l'exercice 2024
Rapport de la commission – débat – décision
6. Préavis municipal n°2025/03 : l'arrêté d'imposition pour l'année 2026
Rapport de la commission – débat – décision
7. Préavis municipal n°2025/04 : demande de crédit relative à la construction d'une halle de stockage avec local de voirie intercommunale
Rapport de la commission – débat – décision
8. Création d'un groupe de travail pour l'aménagement de la Place du 1^{er} août
9. Communication de la Municipalité
10. Divers
11. Interventions individuelles

Pour le bureau du Conseil

Le Président

David Burckhardt



Le Secrétaire

Julien Wyss

→ suite au verso

Procès-verbal de l'Assemblée du Conseil Général du 07.05.2025



Commune d'Ependes

Préambule

M. le président David Burckhardt ouvre la séance du mercredi 07.05.2025 à 20h01 à la salle communale. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1) Appel

27 membres sont présents, y compris le président et le secrétaire. 16 membres se sont excusés et 4 sont absents.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024

Aucune correction n'est signalée et le procès-verbal de la séance du 12.12.2024 est approuvé à l'unanimité.

3) Nomination de deux scrutateurs pour la séance

M. Simon Weisflog Simon et Mme Sandrine Brodard sont nommés.

4) Assermentation des nouveaux membres

M. Rémi Perrin, Mme Alicia Wasser, Mme Caroline Wasser et M. Ludovic Sacha Petermann sont assermentés. L'effectif du conseil pour la séance est composé de 33 membres, y compris le président et le secrétaire. L'effectif du prochain conseil sera de 51 membres.

5) Election au sein du Conseil pour la période du 01.07.2024 au 30.06.2026

Titulaire pour l'Association du Collège des côtes de Chalamont (A3C) : Mme Marlène Schmid est nommée.

Titulaire pour le Conseil Général de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont (ARCC) : M. Pierre-Henri Devenoge est nommé.

Suppléant(e) pour la Commission pour la révision des statuts du SDIS : M. Rémi Perrin est nommé.

6) Préavis municipal n°2025/01 relatif au projet de mise à niveau de la protection incendie du bâtiment de la grande salle et peinture de la grande salle

M. Christian Bavaud, syndic, prend la parole pour expliquer que la Municipalité ne voulait pas attendre le conseil du mois de juin 2025 pour ce préavis. En effet, des travaux importants doivent être réalisés et il serait judicieux de gagner du temps et de pouvoir les commencer pendant les vacances d'été. Il explique qu'un audit de sécurité a été déclenché et ce notamment en raison des manifestations de la jeunesse qui attirent beaucoup de monde, car les normes de sécurité en vigueur datent de 1979. Une autre mauvaise surprise a été de découvrir que les portes de secours ne s'ouvrent pas dans le bon sens. En plus des travaux liés aux aspects sécuritaires, la grande salle sera par la même occasion remise au goût du jour en étant repeinte.

Mme Séverine Henry donne lecture du rapport de la Commission d'étude des préavis. La Commission estime que ces travaux sont nécessaires pour la sécurité et la mise en conformité aux normes incendies actuelles, notamment en ce qui concerne les voies d'évacuation du bâtiment et les portes coupe-feu. De plus, la rénovation de la peinture intérieure est tout à fait pertinente compte tenue de l'impact des travaux à réaliser dans le bâtiment (percements dans les murs, élargissement des portes, etc). Au vu de l'importance de l'investissement, la Commission considère qu'il serait judicieux de promouvoir davantage la location de cette salle afin d'amortir les frais. En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil d'adopter le préavis tel que présenté.

M. Serge Paschoud demande si ces travaux correspondent à la phase 1 du préavis.

M. Olivier Maire répond que les 3 phases seront englobées durant les travaux.

M. Simon Weisflog demande si la cuisine sera accessible pour la cantine scolaire notamment pendant les travaux.

M. Olivier Maire indique que des travaux doivent être réalisés dans la cuisine et qu'il y aura donc un impact, mais que le planning n'est pas encore fait à ce jour.

La parole n'est plus demandée et M. David Burckhardt passe au vote.

Le Conseil général d'Ependes, sur proposition de la Municipalité, vu le préavis municipal n° 2025/01, entendu les rapports de sa commission et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- 1) D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de mise à niveau de la protection incendie du bâtiment de la grande salle et peinture de la grande salle, pour un montant de CHF 164'000.-- ;**

2) De lui autoriser à financer ces travaux par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré à l'unanimité.

7) Communication de la Municipalité

M. Christian Bavaud prend la parole pour remercier les conseillers pour leur confiance.

Il souhaite la bienvenue à Mme Céline Leuba, qui a commencé son activité de secrétaire communale au 01.05.2025. Il informe que Mme Jacqueline Collet sera encore active à un pourcentage très réduit jusqu'à la fin de la législature.

M. Christian Bavaud informe également que des marquages au sol ont été apposés dans la zone 30 et que la Municipalité est régulièrement interpellée à ce niveau par les habitants du village. De plus, il ajoute que des signes d'amélioration ont été constatés lors des derniers contrôles radars et que le nombre d'infractions a légèrement baissé.

8) Divers

M. David Burckhardt prend la parole pour annoncer que le poste de secrétaire de Conseil est toujours à remplacer. Le secrétaire actuellement en place, M. Julien Wyss, a été d'accord de prolonger son activité quelques temps.

L'heure des prochaines séances du Conseil restera fixée à 20h00, car cela arrange en effet plus les gens qui ont des enfants ou qui travaillent loin d'Ependes.

Le président donne la date de la prochaine séance du Conseil général, soit le jeudi 26.06.2025 à 20h00.

Il profite également de la présence de Mme Marlène Schmid, ancienne présidente du Conseil, pour la remercier pour son travail. Elle est chaleureusement applaudie par les conseillers.

La Municipalité a reçu une question écrite de M. Philippe Walter. M. Christian Bavaud prend la parole pour répondre à cette question en lien avec les travaux du bâtiment de la gare

M. Christian Bavaud précise qu'il y aura deux logements dans le bâtiment, soit un au 1^{er} étage et un dans les combles. Au rez-de-chaussée se trouvera une surface commerciale mais on n'en sait pas beaucoup plus à ce stade. Sur les plans mis à l'enquête se trouvent deux bureaux et une salle de conférence. M. Nicolas Poncet, municipal, indique que les anciens guichets seront conservés.

M. Christian Bavaud explique aussi que les travaux du passage sous-voie vont démarrer. Toutes les remarques constructives des habitants ont été prises en compte par la commune et communiquées aux CFF.

Mme Sandrine Brodard demande si la route sera fermée durant les travaux. Il lui est répondu que la circulation se fera par alternance, comme cela sera mis en place définitivement par un système de feux au terme des travaux.

9) Interventions individuelles

M. Vincent Wasser prend la parole concernant le piquet qui a été mis en place du côté du trottoir à proximité du parking de l'ancien restaurant. Il demande si cela résulte d'une volonté de la Commune ou du Canton. Il souhaite rendre la Municipalité attentive au problème que cela provoque pour les agriculteurs et leurs machines. Le poteau est trop proche de la route.

M. Olivier Maire répond que c'est une volonté de la Municipalité à la suite d'une demande de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes). Ceux-ci ont en effet signalé que le passage piéton n'était pas suffisamment indiqué pour les usagers de la route. La Municipalité est toutefois consciente de cette difficulté pour les gros véhicules. La DGMR préférerait que cela soit mis en place pour que les piétons se sentent plus en sécurité, quitte à ce que ce poteau soit abimé de temps en temps.

M. Pierre-Henri Devenoge fait une proposition concernant la zone artisanale de notre village, dans le but de faire connaître les artisans locaux à la population. Il demande si une liste pourrait être publiée sur le site internet de la commune.

M. Marco Costantini répond que le sujet avait été évoqué en séance de Municipalité. Il avait été décidé de ne pas le faire, par peur de rater quelqu'un en faisant de la pub pour les autres. Cela peut toutefois être rediscuté et il trouve cette idée géniale. Il indique que la Municipalité n'est pas toujours au courant des locataires qui occupent ce type de locaux, car les gérances ne communiquent pas toujours les informations. M. Marco Costantini va se renseigner de ce qu'il est possible de mettre en place tout en respectant les bases légales.

M. Simon Weisflog demande si avec le projet de construction d'une gare à Y-Parc à Yverdon à l'horizon 2030, cela pourrait impacter la desserte de notre gare.

M. Marco Costantini donne des explications à ce sujet et répond qu'à son avis, nous ne serons pas impactés, car cela ne va pas dans le trend actuel pour que les gens prennent plus les transports publics. De plus, il y a d'autres gares qui sont plus rapprochées que celle d'Ependes et le futur arrêt d'Y-Parc ou Champs Lovats qui sont toujours en fonction.

La parole n'est plus demandée et M. le Président David BURCKHARDT clôt la séance à 20h50.

Au nom du Conseil Général :

Le Président

Le Secrétaire


David Burckhardt


Julien Wyss

